



Concertation préalable

Du 9 avril au 19 juin 2026

CAHIER ACTEUR DE LA CCI HERAULT

EN BREF.

La réalisation de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan constitue un projet structurant majeur pour l'Occitanie, pour la France et pour l'Europe.

Dernier maillon manquant du corridor ferroviaire méditerranéen reliant la péninsule ibérique au reste du continent européen, cette infrastructure répond simultanément à des objectifs de mobilité, de compétitivité économique et de décarbonation des transports.

Nous exprimons notre soutien au projet et appelons à la mise en œuvre d'une infrastructure pleinement mixte, accueillant à la fois les trafics voyageurs et fret, ainsi qu'à l'implantation d'une gare LGV sur le territoire de Béziers afin de garantir un aménagement équilibré et performant du territoire régional.



Concertation garantie par



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

La CCI Hérault est aux côtés des 104 000 entreprises implantées dans l'Hérault.

Fidèle à sa mission d'accompagnement, de représentation et de développement économique du territoire, elle soutient les entrepreneurs à chaque étape de la vie de leur entreprise (création, croissance, transmission, transformation).

En lien étroit avec les collectivités territoriales, les partenaires institutionnels et les réseaux économiques, la CCI fait la promotion et dynamise le territoire héraultais.

Dans un monde en profonde mutation, elle œuvre également à la compétitivité des entreprises et des territoires. C'est notamment à ce titre qu'elle soutient les grands projets d'aménagement du territoire et d'infrastructures qui permettront demain au département de l'Hérault de rester attractif et dynamique en terme de création d'emplois et de développement des entreprises.

Contact :

CCI Hérault
Zone Aéroportuaire
Avenue Jacqueline Auriol
34130 Mauguio
info@herault.cci.fr

UNE LIGNE MIXTE FRET/VOYAGEURS : UNE NECESSITE STRATEGIQUE

Répondre aux objectifs climatiques

Le secteur des transports représente l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Le développement du transport ferroviaire constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs nationaux et européens de neutralité carbone.

Une ligne nouvelle mixte permet :

- de transférer une part significative du trafic routier vers le rail ;
- de réduire les émissions de CO₂ liées au transport de marchandises ;
- de limiter la congestion routière sur l'autoroute A9 et les principaux axes méditerranéens ;
- de proposer une alternative crédible à certains trajets aériens et routiers.

L'intégration du fret dès la conception de l'infrastructure maximise ainsi les bénéfices environnementaux du projet.

Renforcer le corridor méditerranéen européen

La section Montpellier-Perpignan constitue aujourd'hui le principal goulet d'étranglement du corridor méditerranéen européen reliant l'Espagne, la France, l'Italie et l'Europe centrale. Le développement d'une ligne mixte permettra :

- d'augmenter fortement la capacité ferroviaire disponible ;
- de sécuriser les circulations de trains fret sur une ligne pleinement adaptée ;
- d'assurer une meilleure fluidité des échanges européens ;
- de renforcer l'attractivité des ports méditerranéens ;
- de favoriser le report modal des marchandises sur longue distance.

Le fret ferroviaire représente un enjeu de souveraineté économique et de compétitivité industrielle pour l'ensemble du territoire.

Améliorer la performance du réseau voyageurs

La coexistence actuelle des trains régionaux, nationaux, internationaux et de fret sur la ligne historique limite fortement les possibilités de développement de l'offre voyageurs.

La création d'une infrastructure nouvelle permet :

- d'augmenter la fréquence des trains du quotidien en libérant des sillons ;
- d'améliorer la ponctualité ;
- de réduire les temps de parcours ;
- de développer les dessertes régionales et nationales.

La mixité de la ligne doit être considérée non comme une contrainte mais comme un facteur d'optimisation globale du système ferroviaire qui permettra également de faciliter les travaux de maintenance sur la ligne historique.

L'Hérault en quelques chiffres

1 217 000 habitants recensés en 2022. 140 000 habitants de plus entre 2012 et 2022. Des habitants auxquels il faut offrir des solutions de mobilités et de déplacements performantes. Une croissance démographique qui génère des enjeux majeurs de mobilités décarbonées, de logistique et de fret qui doivent s'intégrer au sein d'un territoire fragile, fortement soumis au changement climatique.

104 000 entreprises en 2025 contre 74 000 en 2020. Ces entreprises emploient aujourd'hui 250 000 salariés du privé.

Cette dynamique entrepreneuriale ne se dément pas et nécessite la mise en place d'infrastructures adaptées pour répondre aux enjeux d'une économie de flux, de coopération avec les régions et pays voisins.

57,3 millions de nuitées touristiques en 2024. +18% par rapport à 2019. La LNMP doit contribuer activement aux enjeux de développement d'un tourisme plus durable en termes de mobilités grâce à une desserte ferroviaire optimale.

UNE GARE LGV A BEZIERS : UN ENJEU MAJEUR D'EQUILIBRE TERRITORIAL

Une centralité naturelle à l'échelle du Biterrois

Le territoire biterrois constitue l'un des principaux bassins de population et d'emploi situés entre Montpellier et Perpignan (324 000 habitants sur les zones d'emplois de Béziers et d'Agde Pézenas et +29 000 habitants entre 2012 et 2022).

Avec une aire urbaine en croissance, une activité économique diversifiée et une position géographique stratégique entre les métropoles régionales, Béziers dispose de tous les atouts pour accueillir une gare LGV.

L'absence d'arrêt sur ce territoire créerait un déséquilibre majeur dans la desserte régionale et concentrerait excessivement les bénéfices du projet sur les seules métropoles.

Soutenir le développement économique

Une gare LGV constitue un véritable levier de développement territorial.

Pour le Biterrois, elle permettra :

- d'améliorer l'accessibilité des entreprises (27 000 entreprises sur les Zones d'emplois de Béziers et d'Agde Pézenas) ; ce sont 160 000 entreprises qui sont implantées sur la globalité du parcours Montpellier/Perpignan.
- d'attirer de nouvelles activités économiques ;
- de renforcer l'attractivité touristique du littoral et de l'arrière-pays ;
- de favoriser l'implantation de nouvelles filières à forte valeur ajoutée ;
- de soutenir le développement de l'emploi local.

Les expériences observées sur d'autres territoires démontrent que la connexion au réseau à grande vitesse constitue un facteur significatif d'attractivité et d'investissement.

Renforcer l'accessibilité de l'ouest héraultais

La gare LGV à Béziers bénéficiera à un territoire dépassant largement les limites de l'intercommunalité.

Elle desservira notamment :

- l'ensemble du Biterrois ;
- l'ouest du département de l'Hérault ;
- une partie du Narbonnais ;
- le bassin de Saint-Pons-de-Thomières ;
- les territoires touristiques du littoral méditerranéen.

Elle contribuera ainsi à une meilleure égalité d'accès aux services, à l'emploi et aux grands équipements nationaux.

Une gare interconnectée aux réseaux existants

La gare TGV de Béziers s'insérera pleinement au cœur du maillage des infrastructures de transport du bassin biterrois.

La complémentarité entre les deux gares (Béziers Centre et Béziers TGV) sera notamment assurée grâce au projet de liaison TCSP porté par l'Agglo de Béziers. Ce projet permettra de connecter la gare TGV aux trains du quotidien (TER) qui desservent Béziers Centre.

La future Gare TGV est également idéalement située à proximité du noeud autoroutier A9/A75 et de la rocade de Béziers (D612).

La connexion avec la gare historique augmentera considérablement la zone de chalandise du projet et renforcera son utilité collective.



Source : Photo Groupe SNCF, Projet TGV M

Un projet au service de la cohésion régionale

La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan ne doit pas être considérée uniquement comme une infrastructure de vitesse mais comme un outil d'aménagement du territoire.

Le projet doit permettre :

- d'améliorer les mobilités du quotidien ;
- de soutenir la transition écologique ;
- de renforcer la compétitivité économique régionale ;
- de favoriser le report modal des voyageurs et des marchandises ;
- d'assurer un développement équilibré entre les métropoles et les villes intermédiaires.

Dans cette perspective, la mixité fret/voyageurs et la présence d'une gare LGV à Béziers constituent deux conditions essentielles pour maximiser les bénéfices socio-économiques de l'investissement public.

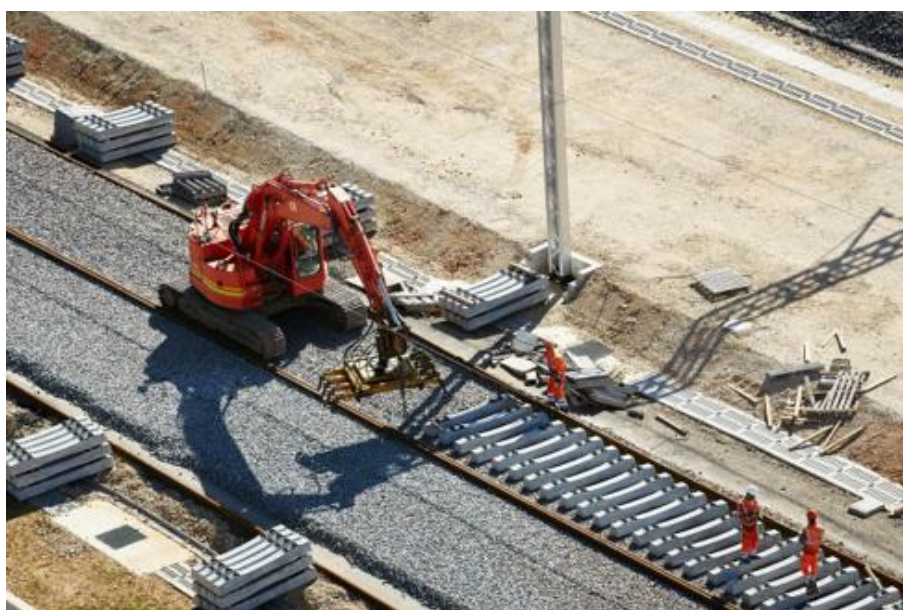
CONCLUSION

Nous réaffirmons notre soutien à la réalisation rapide de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan.

Nous demandons que :

1. la vocation mixte fret/voyageurs soit pleinement préservée et renforcée dans la conception du projet ;
2. une gare LGV soit implantée sur le territoire de Béziers afin d'assurer une desserte équilibrée de l'Arc Méditerranéen ;
3. l'intermodalité et la connexion aux réseaux existants soient intégrées dès les premières phases de réalisation.

Ces orientations permettront de faire de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan une infrastructure exemplaire au service de la transition écologique, du développement économique et de la cohésion territoriale.



Source : Photo Ocvia, Projet CNM